

RAPPORT À LA CHAMBRE

VENDREDI 18 février 1938.

Le Comité permanent de la banque et du commerce a l'honneur de déposer ce qui suit comme constituant son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité recommande qu'il lui soit permis de faire imprimer au jour le jour, 500 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages qu'il entendra et que soit suspendu à cet effet l'article 64 du Règlement.

Le tout respectueusement soumis

Le président,
W. H. MOORE.

JEUDI 17 février 1938.

Le Comité permanent de la banque et du commerce se réunit à onze heures du matin sous la présidence de M. Moore.

Membres présents: MM. Cleaver, Coldwell, Donnelly, Dunning, Edwards, Fontaine, Hushion, Kinley, Lacroix (*Beauce*), MacDonald (*Brantford-City*), McPhee, Mallette, Martin, Moore, Plaxton, Tucker, Vien et Ward.

M. G. D. Finlayson, surintendant des Assurances, est présent.

Le Comité a à l'étude l'ordre de renvoi suivant émis par la Chambre le 14 février, à savoir:

Ordonné, — Que le Comité permanent de la banque et du commerce reçoive instruction d'enquêter sur les agissements des particuliers, des sociétés et des compagnies qui font de petits prêts contre garantie personnelle et d'étudier le taux maximum d'intérêt et les frais qu'il sera permis d'exiger pour de tels prêts.

Sur motion de M. Vien,

Il est résolu, — Que le Comité demande l'autorisation de faire imprimer au jour le jour 500 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages qu'il entendra et que soit suspendu à cet effet l'article 64 du Règlement.

L'honorable M. Dunning, ministre des Finances, fait une brève déclaration.

M. Finlayson parle aussi des travaux de son Service depuis la dernière session du Parlement sur les compagnies de petits prêts.

Un débat général s'engage.

M. Cleaver ayant proposé que le Comité demande l'autorisation de réduire le quorum de 15 à 10, cette motion est renvoyée à la prochaine réunion.

Sur motion de M. Cleaver,

Résolu, Qu'un sous-comité composé du président et de MM. Coldwell, Martin, Tucker et Vien soit institué pour rédiger un ordre du jour et faire rapport à la prochaine séance.